

Curtil

Sous Buffières



Lavoir communal

2017

<http://curtilsousbuff.canalblog.com>

Mot du maire

Les compétences des très petites communes rurales s'amenuisant au fil des ans, il ne restera bientôt à la mairie de Curtil que le minimum institutionnel se rapprochant de plus en plus des attributions d'une commune membre d'une entité plus importante dénommée : commune nouvelle.

D'où la réflexion entamée en 2016 par la municipalité à propos d'un regroupement de communes sans perdre pour autant le minimum d'autonomie communale.

Conscient des mutations que la gestion communale va subir, le conseil a choisi d'orienter sa réflexion et ses actions vers des réalisations à la fois immédiates et pérennes : rénovation du lavoir et du préau, cheminement piétonnier sécurisé en bordure de la départementale, aménagement du cimetière.

Dans cet état d'esprit, la municipalité a animé un groupement d'achats entre particuliers et commune pour la sécurisation des aqueducs publics et privés en bordure de la départementale D 17 en partenariat avec la DIR (*Direction des Infrastructures Routières*).

De même avant de transférer la lagune à l'intercommunalité, une opération de renforcement des berges détériorées par l'érosion et les animaux (*ragondins*), sera réalisée sous compétence communale.

Malgré toute ces réflexions et cette recherche de maintien de la démocratie locale, l'attractivité de la commune stagne, prenant de plein fouet les conséquences de la conjoncture économique globale ; la difficulté à louer les logements communaux en est le reflet.

De plus, au niveau du RPI (*Regroupement Intercommunal Pédagogique*) auquel la commune est rattachée, il est difficile d'envisager à court terme l'avenir. Face aux interrogations des familles, aucune réponse n'est perçue.

L'affirmation d'une petite commune dans le marasme des grandes décisions administratives doit s'éloigner d'une conception municipale concentrée sur la seule vie de la mairie, au profit d'un dynamisme communal tourné vers l'avenir, par le développement de la mutualisation d'actions ou de moyens dans le cadre d'une plus grande entité animée par un ensemble de représentations locales.

2017 pourrait être l'opportunité d'une action fédérative intercommunale pour Curtil. En offrant une possibilité d'accueil concrète au projet de yourte itinérante du conseil intercommunal des jeunes, la municipalité souhaiterait que cette initiative soit rattachée au RPI. Démarche qui apporterait à la commune une fonction d'acteur en complément du simple statut de membre du RPI.

En vous laissant rencontrer à travers ces pages la vitalité de notre commune, je remercie les habitants élus ou non qui participent à la vie communale tant pour l'entretien et l'embellissement de la commune que par l'activité associative et festive faisant connaître Curtil au-delà de ses frontières.

A titre personnel, je remercie le conseil municipal pour sa collaboration, et j'adresse une reconnaissance particulière aux adjoints pour le soutien qu'ils m'apportent.

Au nom de la municipalité je souhaite aux habitants de Curtil, en résidence principale ou secondaire ainsi qu'aux nouveaux arrivants une bonne et heureuse année 2017

Bernard Durupt

Travaux 2016



Durant l'été des travaux de réfection des murs du lavoir communal (étanchéité et mise en valeur des pierres) ont été réalisés par une entreprise communale choisie par la mairie.



Soleil couchant

A l'occasion de cette intervention la peinture murale décorative qui se dégradait a été remplacée par deux tableaux sur bois réalisés par **Françoise Olislaeger**, ancienne adjointe de Curtil.



Soleil levant

Partenariat avec la DIR Et achats groupés

A printemps 2016 la DIR (*Direction des Infrastructures Routières*) a nettoyé les fossés de la D 17. Il est apparu que la majorité des aqueducs en bordures de cette voie n'étaient pas aux normes ; diamètre des tuyaux insuffisant, têtes de sécurité absentes.



La réglementation prévoit que la sécurité des aqueducs donnant sur le domaine public soit assurée par les propriétaires. En cas d'accident, la victime (*ou son assurance*) peut rechercher la responsabilité du riverain.

Après avoir diagnostiquer les besoins, la DIR a proposé de participer à la reprise, ou à l'installation complète, d'aqueducs moyennant que les riverains intéressés fournissent les matériaux nécessaires. En octobre une opération en partenariat avec la DIR, et achats groupés entre 9 particuliers et la mairie, a été réalisée sur 22 ouvrages dont seulement 9 communaux représentant ainsi la pose totale de 96 mètres de tuyaux et 39 têtes de sécurité.

Recensement de la population

Chaque année un cinquième du territoire national est recensé, Curtil est concerné en 2017

Le recensement c'est :

Obligatoire : c'est un devoir civique

Confidentiel : le personnel affecté au recensement est formé au secret professionnel

Déclaratif : nul ne peut apporter une modification aux réponses des recensés.

La mairie a confié la collecte des informations du recensement à Madame Cécile Jubert

Munie d'une carte d'agent recenseur Madame Jubert passera à partir du 18 janvier au domicile de tous les habitants pour laisser des formulaires à remplir et conviendra d'un rendez-vous avec chacun pour récupérer les documents.

Il est possible de répondre par internet, il faudra le préciser à Madame Jubert lors de sa première visite qui expliquera la procédure.

Projets travaux

Après la réfection du lavoir, la municipalité envisage de refaire les murs intérieurs du préau et le soubassement du mur sud du bâtiment communal dont l'enduit de façade se dégrade.

Les travaux sur les accotements de la D17 ont généré une réflexion sur la sécurisation piétonne entre Les Jandots et Les Murots en prolongement de l'existant déjà réalisé dans la traversée du bourg par l'aménagement d'un cheminement piétonnier.

Avec l'évolution des usages de funérailles, il apparaît nécessaire à la municipalité de doter le cimetière communal d'un jardin du souvenir avec une possibilité de columbarium.

La lagune après plus de 20 ans d'existence nécessite un renforcement de ses berges qui, au fil du temps, commencent à se dégrader avec l'érosion et les animaux.

Action sociale

Conformément à la loi NOTRe (nouvelle Organisation du Territoire de la République) concernant les communes de moins de 150 habitants, le conseil municipal s'est légalement substitué au CCAS début 2016. Dans cette nouvelle compétence, le conseil municipal a décidé de distribuer, en fin d'année, un panier garni aux seniors de la commune âgés de plus de 70 ans.

Budget de fonctionnement 2016

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général (entretien voirie, administration, EDF, etc..)	16 000	Report excédent	16 452
Entretien voirie et bâtiments	6 000	Produits des services du domaine	324
Charges de personnel & indemnités élus	16 925	Impôts et taxes	12 981
Frais scolaires (écoles, cantine, coopérative)	15 060	Dotations et compensations	31 538
Subventions & divers (SDIS)	3 000	Revenus des immeubles	0
Amortissements	4 840	Produits financiers	530
Total dépenses	61 825	Total recettes	61 825

Le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) Buffières, Chiddes, Curtil, Donzy, Sivignon

Par l'équipe pédagogique



A la rentrée de septembre 2016, 50 enfants ont été accueillis sur le RPI. Ils sont désormais 53.

L'année 2016 a été marquée par le départ à la retraite de Frédérique LEREUIL qui fut chargée d'école à Sivignon durant de nombreuses années et l'arrivée de deux nouvelles directrices dans les écoles du RPI à la rentrée de septembre. Aurélie BORDAT est chargée d'école à Sivignon et Caroline DUREUIL est directrice de l'école de Buffières

Jessica DURIEU et Nelly CHAINTREUIL ont toujours en charge la classe de maternelle accueillant cette année 18 élèves dont 2 en toute petite section, 3 en petite section, 6 en moyenne section et 7 en grande section. Anne-Marie REY y assume toujours les fonctions d'ATSEM. Dans la classe de CP CE1 de Caroline DUREUIL sont scolarisés 15 élèves : 7 CP et 8 CE1

A Sivignon, les CE2 CM1 CM2 sont 20 dans la classe d'Aurélien BORDAT : 6 CE2, 9 CM1, 5 CM2.

Les écoles du RPI accueillent les enfants de 5 communes : Buffières, Sivignon, Donzy-le-National, Curtil-sous-Buffières et Chiddes. Pour l'année scolaire 2016-2017, 12 viennent de Buffières, 14 de Sivignon, 9 de Chiddes, 9 de Donzy le National et 9 de Curtil sous Buffières.

Cette année encore, une collecte de cartouches d'encre vides est organisée. Ces cartouches seront recyclées et le bénéfice permettra de financer une partie des projets scolaires des écoles. Merci de déposer vos cartouches d'encre usagées dans les boîtes aux lettres des écoles de Buffières et Sivignon.

Durant l'année scolaire 2016/2017, les enfants de toutes les classes du RPI se rencontreront régulièrement les mercredis matin afin de participer à des ateliers d'arts ou encore jeux de société.

Les classes du RPI ont un projet commun autour du conte.

En plus de ce projet, les élèves des classes de Mes DURIEU, CHAINTREUIL et DUREUIL se rendront au cinéma de Cluny 3 fois dans l'année. Les élèves de Mme BORDAT participent au projet départemental « écoles qui dansent » et auront l'opportunité de voir un danseur professionnel venir 3 fois dans leur école. Ce projet aboutira à un spectacle de danse qui sera présenté au théâtre de Mâcon et au spectacle de fin d'année du RPI qui aura lieu le vendredi 19 mai à 18h30 à la salle des fêtes de Sivignon.

Les élèves de la maternelle de Buffières et de Sivignon ont également entamé une correspondance scolaire avec les élèves de Tramayes pour les plus jeunes et de Mâcon pour les plus âgés.

Tous ces projets seront financés par la coopérative scolaire du RPI, dont les fonds proviennent des subventions des mairies et du sou des Ecoles (qui a pour l'instant été mis en sommeil).

Les enseignantes remercient chaleureusement les personnes qui se sont investies dans la vie de l'école.

Une journée à l'école de Sivignon en 2016 par les élèves

La journée commence par le mot du jour. Quand nous arrivons le matin, nous cherchons dans le dictionnaire le mot que la maitresse a écrit sur le tableau. Nous devons chercher sa nature, des mots de la même famille, des synonymes et l'utiliser dans un exemple.

Ensuite, nous récitons nos poésies. Nous devons nous inscrire pour réciter devant la classe. Nous avons une bande de 210 points et on gagne des points. Nous devons la choisir dans le classeur et l'écrire dans le cahier.

Après cela, c'est le moment du jogging d'écriture : c'est une sorte de rituel que nous faisons tous les matins. La maitresse pioche une petite carte et écrit sur le tableau ce qu'il y a dessus. Exemple: Quelle qualité doit avoir l'ami(e) idéal(e) ?- Quel souvenir as-tu du C.P?-Si un nouvel élève arrivait dans la classe, comment pourrait-il être ?

Nous écrivons sur le cahier d'entraînement qui est comme un cahier de brouillon et nous le lisons à la classe. Cela dure cinq minutes.

Nous faisons ensuite une dictée, nous nous entraînons toute la semaine, nous avons des mots à apprendre pour le vendredi, où nous faisons la dictée sur le cahier du jour.

Parfois, il y a un quoi de neuf? Ce sont des moments où l'on partage les choses que l'on sait avec la classe, comme des exposés. Nous avons déjà parlé des moutons, des vaches, du Maroc, des punks...

En français, on étudie tous les lundis un nouveau texte au TBI. On doit le transposer, c'est-à-dire changer le temps ou la personne. On fait aussi des exercices avec le TBI et sur le cahier du jour.

Ensuite, c'est l'heure de la
à la balle assise, à cache-cache, au
Avant les vacances, nous faisons
une grande cour, un local sport pour

Nous retournons en classe
Nous travaillons avec le TBI, nous
entraîner avant d'en faire sur le



récréation : nous jouons au foot,
au badminton, au ping – pong.
un tournoi. Nous avons un préau,
ranger les jouets et un jardin.

pour faire des mathématiques.
faisons des exercices pour nous
cahier.

En fin de matinée, nous faisons de l'anglais, nous regardons des vidéos, nous faisons des jeux, et Phoebe et Rory font les professeurs. Nous faisons aussi de la musique avec Cécile Berger, nous travaillons avec des instruments, et avec notre voix, nous apprenons des chansons, et nous écoutons des musiques. Nous lisons enfin, chacun notre tour, un conte à la classe puisque c'est le thème de l'année. Nous avons aussi un projet danse, nous allons à la salle des fêtes le lundi. Nous allons rencontrer des danseurs, aller voir un spectacle en février et créer une chorégraphie que nous montrerons à tous les élèves qui font aussi ce projet.

Nous allons ensuite manger le repas que Mercedes a préparé et que Sylvie nous sert. Après, il faut débarrasser !

En début d'après-midi, nous nous relaxons. Puis nous étudions une œuvre d'art par jour. Elle est projetée sur le TBI, nous la regardons et travaillons parfois dessus. Nous faisons de l'art le mercredi, en classe ou à Buffières avec les petits. Nous avons déjà travaillé sur les arbres.

L'après-midi, nous faisons de l'histoire : nous parlons de la préhistoire et du Moyen Age, de la géographie : la campagne, les villages, la ville, les paysages, et des sciences : les animaux, la forêt... Le vendredi est consacré au conseil de coopérative. Nous parlons de ce qui se passe en classe, de nos progrès, des problèmes et on trouve des solutions pour bien vivre tous ensemble.

Nous allons ensuite en activités avec Sylvie ou les animateurs : nous faisons du sport, du bricolage et des jeux de société.

Enfin, nous prenons le bus pour rentrer chez nous après cette grande journée !

Le restaurant scolaire du RPI

Cette année le restaurant scolaire accueille 53 élèves du RPI Buffières-Sivignon, pour l'année scolaire 2015-2016 nous comptabilisons 6303 repas.

Suite à un contrôle de la DDPP*, le restaurant scolaire devait uniquement servir des repas réchauffés. Heureusement, grâce à la mobilisation des parents, l'association a pu obtenir une dérogation d'un an, en attendant les travaux nécessaires pour la conception des repas (travaux prévus courant 2017).

Nous proposons des repas équilibrés, de bonne qualité et variés, sans oublier le côté éducatif.

Entrée	Plat protidique	Accompagnement	Produit laitier	Dessert
Salade	Braisé	Gratin de choux fleur	Fromage	Pomme



Le budget de la cantine est principalement alimenté par les recettes provenant du règlement des repas par les familles, des subventions reversées par les communes du RPI sans oublier les bénéfices réalisés lors de l'organisation de nos différentes manifestations :

[Dimanche 29 Janvier 2017 : LOTO à Sivignon](#)
[Vente de fleurs et légumes courant mai 2017](#)
[Crêpes à la Fête de la châtaigne en octobre 2017](#)

L'association souhaite que toutes les familles concernées sachent s'impliquer dans les diverses manifestations.

En espérant vous voir nombreux

*DDPP: Direction Départementale de la Protection des Populations

Besoin d'un soutien à domicile, d'un hébergement, d'informations ?

Ayez le réflexe CLIC !

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) du Clunisois, porté par l'Association de coordination gérontologique du Clunisois, s'adresse aux personnes de 60 ans et plus, leur entourage (famille, amis, voisins) ainsi qu'à toutes les personnes concernées par le vieillissement: bénévoles, professionnels, élus...

C'est un service de proximité gratuit, unique et ouvert à tous.

Concrètement, il examine la situation de la personne âgée, l'oriente et l'accompagne si nécessaire. Au domicile de cette dernière, il effectue une évaluation complète de ses besoins pour permettre une réponse adaptée : aide à domicile, soins, adaptation du logement, portage de repas, hébergement, aides financières... Il vous accompagne également dans vos démarches administratives.

Ponctuellement, il peut présenter à la personne âgée et à son entourage des actions de prévention à travers des conférences, des groupes de parole (café alzheimer), des ateliers sur le thème de la santé...

Il coordonne les actions des professionnels, met en place une aide adaptée à chaque situation et assure le suivi

En 2016, l'activité du CLIC a encore progressé avec 153 visites à domicile sur la Communauté de Communes du Clunisois

Vous avez des questions ? Contactez-nous !

**CLIC du Clunisois
Résidence Bénétin 71250 CLUNY
03.85.59.30.60**

Permanences :

**Le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h,
le mercredi de 9 h 00 à 11 h 30**



**Coordinatrices : Pauline CORDIER – Marie-Hanna PATIN
Secrétaire : Virginie FRUCHART**

Centre d'incendie et de secours

Un appel au civisme et à l'altruisme

Secteur de 1er appel :

Dompierre-les-Ormes, Trivy, La Chapelle-du-mont-de-France, Vérosvres et Curtil-sous-Bufferières.

Effectifs :

24 sapeurs pompiers volontaires.

- 1 capitaine – chef de centre
- 1 commandant médecin
- 1 lieutenant infirmière
- 5 sous officiers
- 4 caporaux chefs
- 7 caporaux
- 5 hommes du rang

Moyens :

- 1 VSAV : véhicule de secours aux victimes
- 1 CCRM : camion citerne rural moyen
- 1 VTUB : véhicule tous usages et balisage
- 1 VL : véhicule de liaison



Le nombre de volontaires peut paraître important, mais malheureusement, il ne l'est pas et certains jours, notre effectif ne suffit pas à armer un véhicule. C'est aujourd'hui le plus gros problème du volontariat avec ce manque de moyens humains en journée. Malgré la bonne volonté de chacun, nous avons tous un travail qui nous enlève de la disponibilité. Ce problème, comme tous problèmes, a une solution : c'est le recrutement.

Vous avez au moins 18 ans, vous êtes en forme, prêt à rendre service, vous avez des disponibilités, du temps en journée, vous êtes une maman et vos enfants sont désormais à l'école ; vous travaillez de nuit, en horaires décalés ; imaginez que vous pourriez donner un peu de ce temps à un service public riche en découverte, en maîtrise de soi, avec l'envie d'aider : de sauver des vies, des biens, et cela à votre porte.



N'hésitez plus, prenez contact avec nous, vous connaissez sans doute un SP volontaire de notre centre qui pourra vous orienter et vous faire découvrir ce qu'est ce métier de SPV.

C'est en augmentant les effectifs que nous pourrions diminuer les astreintes et partager le temps de travail, d'intervention.



La distance pour rejoindre le centre de secours n'est plus une priorité, car il vaut mieux attendre quelques minutes avant le départ, que de ne pas pouvoir partir par manque d'effectif, et de déclencher un autre centre qui augmentera le délai des secours.

Ceci est un appel au volontariat, à l'altruisme de chacun pour pallier aux besoins en secours toujours plus importants sur notre secteur

Et les limites de ces secteurs sont souvent dépassées pour aller épauler des collègues, qui comme nous manquent de volontaires.

Civisme et altruisme ; si cela fait partie de vos motivations, alors : franchissez la porte de notre centre de secours et devenez Sapeur Pompier Volontaire !

Une pensée toute particulière suite aux décès cette année de deux anciens SPV de notre centre: Jean Bretaire et Marius Aupoix. Deux hommes qui ont donné de leur temps pour la cause des sapeurs pompiers. Que leurs familles reçoivent ici nos sincères amitiés.

Il me reste à vous souhaiter, à vous et vos familles, santé, bonheur pour cette nouvelle année qui arrive à grands pas.

**Capitaine PAGEAUT Alain,
Chef de centre.**



Amicale des sapeurs pompiers ***Le cordon associatif du centre de secours***

Vous allez découvrir en cette fin d'année, notre nouveau calendrier dont vous faites toujours bon accueil à notre tournée hivernale.

Cette fois, ce sont nos enfants les héros d'un jour, harnachés comme les grands. Ils se sont mis dans la peau de papa ou maman pour montrer que déjà, à cet âge, la fibre maternelle et paternelle joue un grand rôle.

Nous avons voulu leur rendre cet hommage pour quelque part les remercier pour leur patience, les longues attentes pendant qu'un parent est parti au feu ou sur un secours à personne. Vous verrez, ils sont craquants.

Notre soirée du 14 juillet, épaulés par le don du sang, à fait salle comble malgré un temps bien frais, mais l'ambiance réchauffe toujours l'atmosphère !

Notre loto a également été un franc succès cette année avec des lots de plus en plus gastronomiques et de qualité. J'en profite pour remercier les généreux donateurs.

Notre amicale, outre l'organisation de manifestations, rassemble tous ses adhérents, au cours de l'année, lors d'activités (karting, bowling) et temps de convivialité (barbecue, banquet), ce qui permet de ressourcer les effectifs du centre de secours. Les enfants en profitent également à Noël avec cadeaux et après-midi festif.

Le cordon associatif est partie intégrante de notre centre de secours, et il ne peut vivre que grâce à vous, qui nous recevez chaleureusement pour nos calendriers, et grâce également à la participation de vous tous à nos manifestations.

Permettez-moi, au nom de tous nos adhérents, de vous souhaiter une bonne et heureuse année.

Coralie PAGEAUT-RODRIGUEZ
Présidente de l'amicale.

Communauté de communes du clunisois

Délégation du conseil intercommunal des jeunes au conseil municipal



Délégation du conseil intercommunal des jeunes et une partie du conseil municipal

Le conseil intercommunal des jeunes est élu pour un mandat initialement de 2 ans qui sera prolongé d'1 an en raison des projets prévus.

Ce conseil a, tout d'abord, pris connaissance avec les institutions républicaines de notre Etat de droit : Assemblée Nationale et Sénat où les jeunes ont pu assister à des séances publiques. Ce déplacement à Paris peu après les jours funestes qui ont marqué 2015, leur a permis de se rendre sur les lieux de l'attentat du Bataclan afin de rendre hommage aux victimes.

Outre être sensibilisés aux valeurs républicaines, ces jeunes veulent profiter de leur mandat pour apporter une ouverture sur le monde aux habitants de notre communauté de communes.

Considérant qu'il est difficile pour chacun de visiter le monde, ils ont pensé qu'une partie du monde pourrait venir en clunisois.

Pour cela, le conseil intercommunal a fait l'acquisition d'une yourte, symbole du nomadisme ethnique, qui sera implantée environ 6 semaines dans des lieux différents de la communauté de communes afin de présenter au public un pays (*plutôt non européen et différent à chaque implantation de la yourte*), par des expositions photos, des activités culinaires, des représentations sportives ou artistiques, et bien d'autres manifestations ou surprises qui révéleront chez nous la culture d'un autre pays.

Le conseil municipal est d'accord pour recevoir concrètement la yourte à Curtil et souhaiterait que cette démarche soit l'expression du RPI (*Regroupement Pédagogique Intercommunal*) auquel nous appartenons plutôt de la commune de Curtil seule.

La rencontre ayant eu lieu le 19 décembre 2016, aucune autre information complémentaire sur ce projet ne peut, bien évidemment, être donnée dans ce bulletin

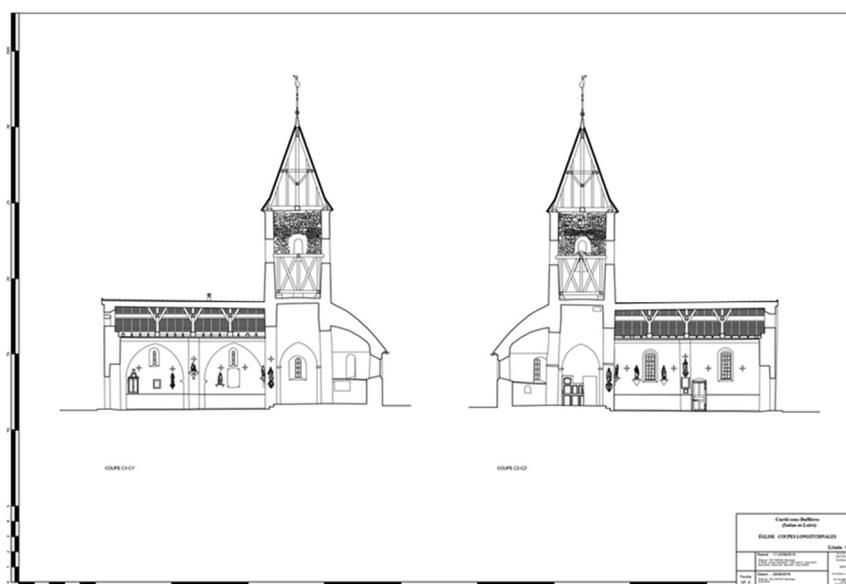
L'église

En moins d'un an, l'église de Curtil sous Buffières, a fait l'objet de deux études universitaires, dont les résumés de production nous ont été légués par les chercheurs :

Relevés architecturaux

En septembre 2015, Le **C.E.P. (Centre International d'Etudes des Patrimoines) du Charolais Brionnais** a confié des opérations de relevés architecturaux à huit étudiants en architecture de **l'Institut de Technologie de Kyoto** sous la direction de leur professeur Monsieur **Masatsugu Nishida** (voir bulletin municipal 2016).

En octobre 2016, l'équipe scientifique japonaise nous a livré le fruit de ses travaux sous forme de huit plans à l'échelle 1/50.



Un exemplaire de coupe longitudinale de l'église

L'équipe du professeur Masatsugu Nishida dont les objectifs de recherches ne sont pas l'interprétation historique du lieu, mais les constats architecturaux avec les observations qui peuvent en découler, nous a appris lors de la restitution des travaux que du point de vue architectural, l'église de Curtil possède une particularité qui ne se retrouve pas dans les autres églises romanes de notre région, y compris de taille égale ; l'épaisseur constante des murs.

Selon les observations du professeur Masatsugu Nishida, seuls les murs du chœur et du transept, lorsqu'il y en a un, sont plus épais par rapport aux autres murs de l'édifice. Nous pourrions en déduire que les lieux réservés à la pratique du culte chrétien seraient, à priori, plus solides, voire plus protecteur que la partie réservée aux fidèles.

Cette conception architecturale, qui peut se comprendre pour des raisons religieuses, économiques, etc... n'apparaît pas à Curtil sous Buffières et induit l'hypothèse que, dès l'origine, les bâtisseurs souhaitaient protéger sans distinction l'ensemble des utilisateurs de l'édifice.

Cette interprétation conforte l'idée que cet édifice a donc bien été conçu avec une vocation d'accueil constante de public, ouvert à tous, et non pas seulement lieu d'une pratique régulière et hiérarchisée du culte chrétien. Ce qui renforce bien la destination de pèlerinage ancestral qu'est Curtil symbolisée par son église et le bâtiment annexe accueil des pèlerins.

Les tableaux

En septembre 2016, dans le cadre de son master 2 Histoire de l'art à Université de Bourgogne, **Mademoiselle Elsa MULOT** a répertorié les tableaux des églises du Maconnais, et à ce titre a rendu visite à Curtil, en remerciement de l'accueil, transmet aux habitants la note et les photos suivantes :

La petite église de Curtil-sous-Bufferières conserve trois tableaux du XIXe siècle. Bien que les années passées sur les murs de l'église, la poussière et la suie des bougies aient provoqué des dégradations de surface limitant leur lisibilité*, Ils restent tous trois d'intéressants témoins de la dévotion et des dons des paroissiens de la commune.

Il est parfois peu aisé de retracer l'histoire des tableaux se trouvant dans les églises paroissiales. De nombreuses œuvres ont en effet disparu, ou les documents renseignant leur provenance n'existent plus. Par chance ce n'est pas le cas des trois tableaux dont il est ici question.

Une recherche dans les archives départementales et dans différents inventaires a permis d'en savoir un peu plus sur ces œuvres. En effet, l'inventaire des biens de l'église consécutif à l'application de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat de 1905 mentionne ces trois œuvres, attestant ainsi de leur présence à cette période et apportant quelques précisions sur leur origine.

Le repas d'Emmaüs



FRICHOT Valentine, d'après TITIEN, le repas d'Emmaüs, huile sur toile, 1858, 250 X 190 cm, non signé.

Au dessus de la porte principale de l'église se trouve une huile sur toile d'assez grande dimensions. Bien que le vernis se soit par endroit opacifié et limite l'appréciation des détails et de l'harmonie d'ensemble, il est toujours possible de distinguer ce qui y est représenté : Plusieurs personnages se trouvent autour d'une table. le Christ, au centre, se saisit d'un pain qu'il bénit. Il s'agit d'une représentation du repas d'Emmaüs. Le Christ ressuscité invite à sa table deux disciples qui ne l'ont pas reconnu. Et c'est en le voyant pratiquer le rituel de la Cène que leurs yeux s'ouvrirent et qu'ils reconnurent alors leur prophète. (Luc [24-30])

Cette œuvre est une copie d'une peinture de Tiziano Vecellio, dit le Titien, célèbre peintre vénitien du XVIe siècle. L'original se trouve au Louvre à Paris. La mention de la commande de la version de Curtil a pu être retrouvée parmi les archives nationales des dépôts d'œuvre d'art de l'Etat (A.N. F/21/81), nous renseignant ainsi sur l'auteur et sur le prix de l'œuvre. Elle a été exécutée en 1859 par Valentine Frichot, une peintre parisienne spécialisée dans les copies d'œuvres célèbres pour la somme de 800 Francs. Cette œuvre a été commandée suite à une demande de la municipalité qui a sollicité l'Etat, qui à cette époque finançait et envoyait des œuvres d'art pour orner les édifices municipaux des communes qui en faisaient la demande. C'est pour cela que le cadre porte un cartouche mentionnant « donné par l'Empereur 1859 ». De nombreuses églises de la région possèdent ainsi des œuvres parvenues par ce biais.

La vierge au pied de la croix



Bien que le tableau soit peu lisible actuellement, le sujet représente la Vierge agenouillée au pied de la croix, pleurant. Le cadrage resserré ne laisse voir qu'une partie de la croix. L'accent est mis sur la Vierge, et sur sa douleur. Ce tableau est une copie d'un tableau de Paul Delaroche (1797-1856), La Vierge au pied de la croix, dont à ce jour nous n'avons pas d'informations fiables sur le lieu où se trouve l'original, hormis qu'une reproduction photographique du tableau en 1858 soit au musée d'Orsay.

Il n'a pas été trouvé d'informations sur l'artiste l'ayant réalisé. Il s'agissait sans doute d'un peintre de la région ayant l'habitude de réaliser des copies. L'inventaire de 1905 précise que l'œuvre de Curtil fait l'objet d'une revendication verbale de Mme Moutier. Il s'agit très certainement de la personne ayant acheté la copie ou l'ayant commandée à l'artiste.

La Vierge au pied de la croix, huile sur toile, 150x200 cm, daté et signé en bas à gauche « Guercy 1872 »

Ecce Homo



Anonyme, Ecce Homo., huile sur toile, XIXe siècle, 30 x 40 cm, non signé.

Ce tableau de petit format représente Le Christ couronné d'épines, portant un manteau rouge et tenant un bâton lui faisant office de sceptre. Cette représentation est celle d'un épisode biblique assez couramment représenté dans la peinture religieuse dit « ecce homo » (voici l'homme), désignant le moment où le Christ après avoir été tourmenté par les bourreaux est présenté en place publique et tourné en dérision. Parfois l'artiste fait apparaître Ponce Pilate ou un bourreau en arrière plan, ce n'est pas le cas ici.

La présente œuvre adopte un cadrage resserré et un éclairage sommital augmentant la dimension dramatique de la représentation. Il est probable qu'il s'agisse d'une copie d'une œuvre non identifiée. Tout au moins reprend -elle les codes graphiques de plusieurs œuvres célèbres représentant l'Ecce Homo (notamment l'ecce homo de Guido Reni, conservée au Louvre).

L'œuvre ne possède pas de signature ou de date, mais a probablement été réalisée à la même période que les autres. Elle est en tout cas antérieure à 1905 puisque mentionnée dans l'inventaire. Un cartouche en bas du cadre, peu lisible en raison de l'accrochage en hauteur mentionne en caractères rouges sur fond noir, « donné par Madame Poncet », renseignant ainsi sur l'origine de l'œuvre.

On remarque que les trois œuvres ont en commun un thème tournant autour de la Passion du Christ : avant la crucifixion pour l'Ecce Homo, la douleur de la Vierge au pied de la croix, et la résurrection avec le repas d'Emmaüs. L'église a la chance de toujours posséder cet ensemble de trois tableaux mentionnés en 1905, et donc installés antérieurement. Ils ont tous trois sans doute été commandés après une importante phase de rénovation de l'édifice, entreprise de 1853 à 1857, l'église fraîchement rénovée ayant appelé à voir son ornement complété.

Elsa MULOT

*Ces dégradations semblent cependant superficielles et une restauration rendrait certainement leur aspect originel aux œuvres.

Vie associative

Société de chasse

La société de chasse de Curtil avec ses fidèles adhérents, fins connaisseurs du terroir et du moindre recoin communal veillent à la régulation locale des populations d'animaux sauvages.

Le territoire de Curtil reste encore que beaucoup d'autres lieux envient, que la faune sauvage devient de plus symptôme significatif de dégradations commencent à ronger nos contrées.



un modèle d'harmonie et d'équilibre cependant il n'en demeure pas moins en plus rare, notamment le petit gibier, environnementales qui, doucement,

Si naguère les pouvoirs publics encourageaient par des récompenses la destruction de nuisibles, aujourd'hui c'est sans contrepartie que nos chasseurs agissent pour traquer prédateurs et autres animaux indésirables (renards, ragondins, etc...) tandis que le gibier à chaire disparaît.

Curtil fêtes et loisirs



Randonnée des fours à pain

Le 1^{er} mai



Malgré une météo peu favorable pour marcher
Les randonneurs fidèles et courageux ont encore une fois
découvert les magnifiques circuits aux alentours de Curtil

Journée des enfants



Le 24 juillet, la jeunesse s'est retrouvée autour d'adultes volontaires pour confectionner les panneaux de bienvenue à l'entrée de la commune et des décors pour la fête de l'entrecôte du 7 août.



Repas partagé le 14 juillet

Après l'apéritif municipal, les habitants qui les souhaitent se retrouvent pour partager un repas ou chacun prend connaissance des talents culinaires des autres.

Concert musique classique

Le 24 juillet, **Hager Hanana** au violoncelle piccolo a fait découvrir des œuvres des XVIIème et XVIIIème siècle dans l'église romane de Curtil.



Décorations de fin d'année



Le lavoir 2016

Rendez-vous 2017 :

17 février à 18 h. 30 : AG de le l'association suivie d'un repas de remerciements aux bénévoles

1^{er} mai : randonnée des fours à pain

6 aout : fête au village, entrecôte charolaise et bal en soirée

14 juillet : repas partagé à midi

Fin décembre : décoration du lavoir

Et d'autres animations qui peuvent se produire selon les opportunités....

Venez nombreux à chaque fois, et merci aux bénévoles

« Ancien remblai »

Le terrain dénommé « ancien remblai » est propriété privée de la commune, non espace public.

La mairie réserve cet emplacement pour entreposer du matériel et des matériaux communaux de toute nature, au même titre que chacun peut déposer ce qu'il veut dans sa propriété ; par conséquent ce n'est ni un dépôt de déchets, ni une carrière de matériaux ouvert à tous.

Les déchets verts produits chez les particuliers doivent être conduits à la déchetterie qui les accepte gratuitement ou broyés sur place. Pour le brûlage ; voir les conditions de l'arrêté préfectoral.

Les déchets inertes issus de démolitions réalisées sur la commune peuvent être proposés pour un réemploi sur les voies communales sous réserve d'un accord préalable avec le maire ou un adjoint.

Elections 2017

Présidentielles : 23 avril & 7 mai 2017

Législatives : 11 & 18 juin 2017

Etat civil 2016

Mariage :

Auguste VINCENDEAU et Béatrice BECU

14 avril 2016

Décès :

Madeleine BUTAUD (*née à Curtil*) décédée à Macon le 13 janvier 2016 (*non inhumée à Curtil*)

Jeanine LAPALUS (*Les Jandots*) décédée à Cluny le 20 janvier 2016 (*non inhumée à Curtil*)

Joanny BRON (*né à Curtil*) décédé le 26 mars 2016 à Tramayes (*inhumé à Curtil*)

Secrétariat de mairie:

Mercredi de 9 h. à 12h. & Vendredi de 14 h. à 17 h.

Tél./Fax : **03 85 50 26 66** - commune.curtil@wanadoo.fr

Secrétaire : Madame Véronique Kanelakis

Imprimés et tous renseignements d'urbanisme :

www.nouveaupermisdeconstruire.gouv.fr

Demandes d'état-civil auprès de sa commune de

naissance (*si elle est référencée sur le site*) :

www.actes-etat-civil.fr

Transports scolaires : **03 85 39 93 40**

Carte des travaux en cours : **www.cg71.fr**

Information déneigement : voir carte sur le site du Conseil Général (www.cg71.fr)
le déneigement de la Départementale 17 qui traverse Curtil n'est pas réalisé le dimanche

Retrouvez les bulletins municipaux depuis 2005 sur

<http://curtilsousbuff.canalblog.com>

BRULAGE A L'AIR LIBRE

Extraits de l'arrêté préfectoral de Saône et Loire du 6 janvier 2004 modifiant l'article 84 du règlement sanitaire départemental relatif au brûlage des déchets :

« Article 1

.... *Le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des déchets ménagers et assimilés, des déchets issus des activités artisanales, industrielles ou commerciales est interdit.*

Les déchets végétaux des parcs et jardins sont des déchets ménagers en vertu du décret du 18 avril 2002 relatif à la classification des déchets ménagers. La valorisation de ces déchets par compostage doit être privilégiée.

Toutefois, dans les communes rurales (population inférieure à 2 000 habitants), lorsque la quantité de déchets végétaux produits par les particuliers est trop importante pour être accueillie en déchetterie ou ne peut y être acheminée, le brûlage du bois provenant des débroussaillages, tailles de haies ou d'arbres est autorisé, sous réserve qu'il soit effectué à une distance de 50 mètres des habitations voisines et des voies de circulation.

....

Le brûlage des déchets végétaux à forte teneur en eau, difficile à brûler, tels que la tonte des pelouses est interdit

....

L'adjonction de tous produits pour activer la combustion (pneus, huile de vidange, gasoil,) est interdite.

....

Les activités agricoles et forestières ne relèvent pas des dispositions de cet article mais de dispositions spécifiques prévues par arrêté préfectoral. »

NUISANCES SONORES

Par arrêté préfectoral en date du 30 juin 2001 (www.pref71.fr)

les nuisances sonores sont autorisées :

Les jours ouvrables de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h.

Les samedis de 9 h. à 12 h. et de 15 h. à 19 h

Les dimanches et fériés de 10 h. à 12 h.

Ont collaboré au bulletin municipal 2017 édité par la mairie de Curtil sous Buffières :

Couverture, Informations municipales diverses, conseil intercommunal des jeunes, vie associative :

Rédaction et photos : mairie

Ecoles :

Rédaction ; équipe pédagogique du RPI, illustrations : mairie

Cantine scolaire :

Rédaction et photos : association gestionnaire de la cantine du RPI

CLIC de gérontologie du clunisois :

Rédaction et photo : CLIC de gérontologie du clunisois

Centre de secours

Rédaction et photos : Centre de secours de Dompierre les Ormes

Eglise :

Rédaction : mairie (1^{ère} partie) et Elsa MULOT (seconde partie), photos : Elsa MULOT